

VOUS PARTEZ EFFECTUER VOS ÉTUDES EN FRANCE ? PENSEZ À VOUS ASSURER !

Cher étudiant, Chère étudiante,

Vous avez choisi d'effectuer une partie de vos études en France. Ces séjours représentent une opportunité et une expérience enrichissante pour votre parcours.

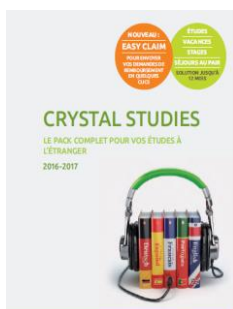
LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour que vos études en France se passent dans les meilleures conditions, il est très important d'être bien assuré. En cas de souci de santé (accident, maladie), vous pouvez vous retrouver avec des factures très onéreuses à régler. Sans une assurance spécifique, vous devrez payer sur place la totalité des frais, souvent avant même d'être soigné.

De plus, pour pouvoir venir en France, suivant votre pays de nationalité, vous devrez fournir obligatoirement une attestation d'assurance adaptée pour obtenir votre Visa Schengen.

QUELLES SOLUTIONS ?

Pour être sûr d'être bien assuré en France, nous vous proposons une solution d'assurance avec des garanties complètes, **et certifiée conforme par les autorités pour l'obtention du Visa Schengen** :



1. Frais de santé
2. Assistance rapatriement
3. Responsabilité civile vie privée, stage et locative à l'étranger
4. Individuel accident
5. Bagages

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ? CONTACTEZ NOUS !

Cabinet DESCUDET & Cie
BP 80058
6 Rue Vauban 33024 BORDEAUX CEDEX

☎ **Par téléphone** : +33 (0)5.56.00.69.29

@ **Par e-mail** : contact-vie@descudet.fr

Pour toute information, et souscription en ligne, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://tarif-expat.april-international.com/aie-public/souscription.jsf?parcours=58&cle=ECFP9W&inter=112730>

Notre cabinet est à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

A bientôt,
Bien cordialement.